

« porter la douceur, ny le benefice du climat, ny la bonté des  
« habitans. »

Du Tronchet, comme je l'ai dit, était en relations non seulement avec la noblesse et les lettrés de la province du Forez, mais encore avec plusieurs des personnages les plus considérables de son époque.

Dans sa jeunesse, il avait connu Florimont Robertet, seigneur d'Alluye, secrétaire d'Etat et des Finances sous François I<sup>er</sup>, le même qui a inspiré à Clément Marot une de ses plus belles poésies et dont nous avons dit quelques mots.

La plupart de ses lettres sont adressées aux d'Urfé, aux d'Albon, aux de Levis, à Estienne Pasquier, à Gabriel de Saconay, à Symphorien Buatier, trésorier de Lyon, beau-père de l'historien Claude de Rubys, à Jean du Puy, seigneur de Périers, à Guichard Coton, à Jean Rosier, capitaine châtelain de la ville de Feurs (1), à Jacques Paparin, seigneur de Chaumont, lieutenant particulier du Forez, à Jacques de Rostaing et à Pierre de Rostaing, seigneur de Veauchette, abbé de Peubrac, aumônier de la Reine, à Marc de Talaru, comte de St-Jean de Lyon, à Pierre Paparin, à Jean Papon, seigneur de Goutelas, lieutenant-général au bailliage de Montbrison, enfin, à une foule d'autres personnes qu'il serait trop long de nommer ici.

En 1572, l'année même de la Saint-Barthélemy, qui dut lui sembler une représaille assez naturelle, du Tronchet publia un ouvrage qui a pour titre : *Finances et Thresor de la plume françoise*, in-8°, Paris, Nicolas du Chemin.

C'est un informe traité du style épistolaire : l'auteur emprunte à Cicéron les principales définitions et classifications qu'il a données sur cette matière.

Il compte comme lui trois sortes de lettres, « la *familier*, la « *grave et severe*, et la troisième *moyenne*, qu'il nomme aussi « *participe*. Il donne parfois à la grave le nom de *souveraine*.

« Il faut, dit-il, pour la lettre familiere, fuir les figures, meta-

(1) L'aïeul de l'honorable M. du Rosier, ancien député, mort si prématurément, il y a quelques mois.